



...RESPECTANT LE BÂTI ET LES SAVOIRS-FAIRE LOCAUX



Nous vous proposons d'aller plus loin sur la connaissance du bâti ancien et sa prise en compte dans les projets de rénovation (les matériaux de construction, l'intégration d'exigences environnementales dans la commande publique et une réhabilitation pensée globalement).

■ Les matériaux biosourcés, une alternative efficace pour lutter contre le changement climatique?

Les matériaux biosourcés connaissent un véritable essor dans le secteur du bâtiment. Ils existent pour tout type d'application et présentent de nombreux avantages.

⇒ **Guide des écomatériaux (mars 2021 - OID) :**

Bien qu'ils offrent de multiples atouts constructifs et environnementaux, les matériaux biosourcés et géosourcés sont peu connus et sujets aux a priori. L'objectif des fiches synthèses est de fournir des informations claires, concrètes et accessibles (le temps de lecture d'une fiche ne dépasse pas 5 minutes) sur un panel de 11 écomatériaux.

https://resources.taloen.fr/resources/documents/3136_Guide_ecomateriaux_VF.pdf

⇒ **POL'EN N°3, – Les matériaux biosourcés** (décembre 2022 – Pôle énergie Bourgogne Franche-Comté) :

Ce numéro de la revue technique du Pôle énergie aborde les matériaux biosourcés sous différents aspects : préjugés sur ces matériaux, leur prise en compte dans la commande publique, leur assurabilité, leurs atouts,

https://www.pole-energie-bfc.fr/fileadmin/mediatheque/kiosque/Polen/REVUE_TECHNIQUE_THEMATIQUE_POLEN_3_-_BIOSOURCES.pdf

⇒ **Zoom sur le chanvre :**

Le chanvre est une plante annuelle à haute tige, cultivée pour ses fibres aux multiples débouchés, dont le bâtiment. Il est utilisé sous différents formats : bétons et mortiers allégés, vrac, panneaux semi-rigides, rouleaux, blocs à maçonner, modules préfabriqués. Il présente de nombreux atouts pour la construction : performances thermiques et hygrométriques, qualités environnementales, production locale, bon comportement au feu, matériau léger ...

Association construire en chanvre : <https://www.construire-en-chanvre.fr/missions>

■ Comment intégrer les exigences environnementales dans la commande publique ?

L'article 35 de la loi Climat et résilience introduit l'obligation pour les acheteurs et les autorités concédantes, de retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre.

⇒ **Guide sur les matériaux de construction biosourcés dans la commande publique :**

A l'attention de l'ensemble des acheteurs publics et privés, ce guide a pour objectif de leur montrer qu'il existe des outils à leur disposition, prévus par le code de la commande publique, leur permettant de prescrire simplement le recours aux matériaux biosourcés dans leurs marchés. Le guide propose ainsi des conseils pratiques précis facilitant la compréhension et la prise de décision des acheteurs.

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20mat%C3%A9riaux%20biosourc%C3%A9s%20et%20commande%20publique_avril%202020.pdf

⇒ **Le choix du bois**

Un exemple pour le matériau bois : le guide a pour objectif de fournir aux acheteurs soumis au Code de la commande publique un contenu pratique et directement utilisable permettant l'intégration dans les marchés des engagements et exigences liés aux critères « empreinte carbone » et « traçabilité des bois et objectifs de gestion durable des forêts » pour concourir pleinement à la Stratégie Nationale Bas Carbone et à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050.

<https://bois-de-france.org/guide-marches-publics/>

⇒ **Les exigences de performance environnementale**

Pour pouvoir inclure des exigences de performance environnementale dans un marché public, deux leviers complémentaires peuvent être activés (et utilement combinés):

- Le choix des critères de sélection des offres (et leur pondération éventuelle) ;
- La formalisation des spécifications techniques dans les cahiers des charges.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/comment-integrer-exigences-bas-carbone-re2020-marches>

⇒ **La clause verte**

https://laclauseverte.fr/liste_des_clauses/

La clause verte est un outil numérique à destination des acheteurs publics afin de les aider à identifier et insérer des clauses de développement durable dans leurs marchés publics.

■ En quoi les bâtiments anciens nécessitent-ils une approche spécifique lors d'une rénovation ?

⇒ **Exemple de formation en ligne :** Concevoir une réhabilitation énergétique responsable du bâti ancien

<https://www.mooc-batiment-durable.fr>

⇒ **Outil d'aide à la décision pour une réhabilitation responsable du CREBA** (centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien).
<https://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/guidance-wheel>

⇒ **Guide sur l'approche globale de la rénovation et connaissance du bâti**
<https://www.ajena.org/bati-ancien/guide-bati-ancien.htm>

⇒ **Plaidoyer de l'ordre des architectes**, sur notamment l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment
<https://www.architectes.org/actualites/audition-sur-l-economie-circulaire-dans-le-secteur-du-batiment>

⇒ **Exemple de cahier de recommandations, connaissance du bâti pour rénover**, informations intéressantes même en dehors de Grenoble
https://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/sites/creba/files/fichiers/2021/09/025_Recommandation_patrim_Ville_Grenoble.pdf

■ **Pour aller encore plus loin :**

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/rehabilitation-batiments-anciens-retours-experiences-aspects>